CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, président

Le lundi trente juin deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le conseil communautaire, dûment convoqué le vingt-deux juin deux mille vingt-deux, comme le prévoit l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'hôtel communautaire, sous la présidence de M. Florian Bercault, président.

Étaient présents

Christian Lefort (jusqu'à 20 h 25), Anthony Roullier, Damien Richard (jusqu'à 20 h 02), Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Hervé Lhotellier (jusqu'à 19 h 27), Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Éric Paris (jusqu'à 19 h 51), Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Bruno Fléchard, Nadège Davoust, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Paul Le Gal-Huaumé, Christine Droguet (à partir de 18 h 38), Soultani, Charbonnier, Noémie Coquereau, Samia James Marie-Cécile Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon jusqu'à 21 h 02), Jean-Pierre Thiot, Bernard Bourgeais, Sylvie Vielle (iusqu'à 20 h 38), Guy Toquet, Christine Dubois. Julien Brocail, Vincent Paillard (jusqu'à 18 h 55), Éric Morand, Fabien Robin, Yannick Borde, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré (jusqu'à 20 h 19) et Michel Rocherullé (jusqu'à 19 h 57).

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Annette Chesnel, Nicolas Deulofeu, Gérard Travers, Mickaël Marquet, Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Samia Soultani, Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Christian Lefort, Jean-Bernard Morel a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Isabelle Fougeray a donné pouvoir à Christine Dubois, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Bruno Fléchard, Camille Petron a donné pouvoir à Catherine Roy, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Georges Poirier a donné pouvoir à Florian Bercault, Marjorie François a donné pouvoir à Céline Loiseau, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Antoine Caplan, Kamel Ogbi a donné pouvoir à Patrice Morin, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Anne-Marie Janvier a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Vincent Paillard a donné pouvoir à Anthony Roullier (à partir de 18 h 55), David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Corinne Segretain a donné pouvoir à Yannick Borde, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Olivier Barré a donné pouvoir à Isabelle Eymon (à partir de 20 h 19), Dominique Gallacier a donné pouvoir à Louis Michel.

Nicole Bouillon et Jérôme Allaire ont été désignés secrétaires de séance.

040/2022 - COMMISSIONS PERMANENTES - MODIFICATIF

La délibération est adoptée à l'unanimité.

041/2022 - CHARTE DE GOUVERNANCE INTERNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

042/2022 - PACTE FINANCIER ET FISCAL 2022 DE LAVAL AGGLOMÉRATION 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

043/2022 - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

044/2022 - AFFECTATION DES RÉSULTATS - EXERCICE 2021

La délibération est adoptée à l'unanimité.

045/2022 - ADMISSION EN NON-VALEUR DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

046/2022 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, sept conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Pierrick Guesné et Chantal Grandière).

047/2022 – ACTUALISATION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

048/2022 - FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES (ENVELOPPE 2020-2023) - ATTRIBUTION À LA CHAPELLE-ANTHENAISE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

049/2022 - LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE PLANIFICATION URBAINE DITE "PORTE NORD"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

050/2022 – ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) – DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le conseil communautaire prend acte de la tenue, en séance, du débat.

051/2022 – PLAN "TERRITOIRES UNIVERSITAIRES DE SANTÉ" – CONVENTION CADRE ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET LES UNIVERSITÉS D'ANGERS ET LE MANS, LE CHU D'ANGERS, LA COMUE ANGERS - LE MANS ET L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

052/2022 – COMPLÉMENT FINANCIER – PARTICIPATION AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA MAYENNE-LAVAL (CUML) – SOUTIEN AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET DE LA RECHERCHE SUR LE CAMPUS DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité. Éric Paris, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Isabelle Fougeray, Caroline Garnier, Sylvie Vielle et Nicole Bouillon en leur qualité de représentants au sein du Comité syndical du centre universitaire de la Mayenne (CUML), n'ont pas pris part au vote.

053/2022 – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE DÉDIÉ À L'UCO – CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE ET LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires ayant voté contre (Loïc Broussey, Camille Petron et Nadège Davoust) et six conseillers communautaires s'étant abstenus (Damien Richard, Fabien Robin, Noémie Coquereau, Sébastien Buron, Catherine Roy et Guillaume Agostino). Éric Paris et Marie-Laure Le Mée Clavreul, en leur qualité de représentants de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), n'ont pas pris part au vote.

054/2022 - TRANSPORTS URBAINS - AVENANT N° 7 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrick Péniguel n'a pas pris part au vote en tant qu'élu intéressé à l'affaire.

055/2022 – MODIFICATION DE LA PARTICIPATION À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR LES PARTICULIERS

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, deux conseillers communautaires ayant voté contre (Christine Droguet et Guy Toquet).

Affiché le 5 juillet 2022

Pour le Président empêché, La 1^{ère} vice-présidente

Sylvie Vielle